

			
Délibération n°11	Conseil Municipal du mardi 15 mars 2021		
Service Événementiel	Domaine de compétence : 8.9 – Culture- Événementiel		
<p>Le Lundi Quinze Mars deux mille vingt et un à 17 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de la Corderie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 25%; float: left; margin-right: 10px;"> <p>Date de convocation : 08/03/2021</p> <p>Membres présents : 25 puis 26 (Arrivée de Madame Catherine SIBLISKI à 18 h 00)</p> <p>Membres ayant donné pouvoir : 7 puis 6</p> <p>Membre(s) excusé(s) : 0</p> <p>Membre(s) non excusé(s) : 1</p> <p>Nombre de votants : 32</p> <p>Affiché le 18/03/2021</p> </div> <p>Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Dominique DELSAUX, Monsieur Charles LANQUETIN, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Franck TINDILLER, Madame Nathalie TILLIER, Madame Christelle BEURAIN, Monsieur Bernard WAUQUIER, Adjoints, Madame Aurore WACOGNE, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Lyliane DUFOUR, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Monsieur Frédéric CADET, Monsieur Maxime GUERVILLE, Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Adrien BACLET, Madame Marine NEMPONT, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Madame Caroline ROSSIGNOL, Monsieur Philippe RAMET, Madame Coralie PREUVOST, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Monsieur Jean-Paul HAGNERE, Conseillers municipaux.</p> <p>Absents excusés ayant donné pouvoir : Monsieur Grégory HURTREL à Monsieur Adrien BACLET, Madame Sophie DENEUX à Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Madame Justine GOSSELIN à Gérard ANDRE, Madame Marie-Antoinette LISIK à Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Monsieur René BONVOISIN à Monsieur Philippe RAMET, Madame Catherine SIBLISKI (arrivée à 18 h 00) à Monsieur Franck TINDILLIER, Madame Anne-Marie GOLDSTEIN à Monsieur Jean-Pierre LAMOUR.</p> <p>Absent (s) excusé (s) :</p> <p>Absent (s) non excusé(s) : Monsieur Xavier BRASSART</p> <p>Votants : 32</p> <p>Secrétaire de séance : Madame Caroline ROSSIGNOL</p> <p>Objet : Tarifs du marché du port pour la saison 2021</p> <p>Rapporteur : Monsieur Frank TINDILLER, Adjoint</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; padding: 5px;">Synthèse de la délibération :</td> <td style="width: 50%; padding: 5px;">Demande de validation du tarif proposé pour le marché du port</td> </tr> </table>		Synthèse de la délibération :	Demande de validation du tarif proposé pour le marché du port
Synthèse de la délibération :	Demande de validation du tarif proposé pour le marché du port		

Vu la proposition faite en bureau municipal, sur l'organisation d'un nouveau marché sur le port d'Etaples-sur-mer les dimanches matins, du 4 avril au 26 septembre 2021, de 10h à 13h,

Vu la commission n°3 « Rayonnement de la ville d'Etaples-sur-mer » en date du 24 février 2021,

Considérant que l'attribution des emplacements sera décidée par le Comité d'Attribution uniquement,

Considérant que les participants s'engagent à participer à l'intégralité des 26 dates, à respecter le règlement, à fournir les documents demandés,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de valider le tarif proposé pour le marché du port, les dimanches matins :

3€ le mètre

Le titre de recettes sera imputé sur le compte 70328.

La délibération est adoptée par 32 voix pour.

Vu pour être affiché le 18 Mars 2021 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Philippe FAIT

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.

